

# LE PETIT CORPATUS N°40



R. L.  
Croix et chapelle saint ROCH

CORPS - 1860

Le Club du 3ème âge de Corps vous propose 3 jours en  
Camargue  
Voyage organisé par Voyage Conseil

1er jour - Grenoble - Avignon - A 10 heures, embarquement sur un yacht de 25 m. - Départ pour une mini-croisière sur le Rhône - Escale en Arles et déjeuner à terre. Continuation sur Aigues Mortes - Fin de la croisière Demi-pension à Nîmes.

2ème jour - Nîmes - Abbaye de Montmajour - Moulin de Daudet - Les Baux (visite libre et déjeuner).  
L'après midi, excursion aux Saintes-Maries de la Mer.  
Retour à Nîmes (dîner et logement).

3ème jour - Nîmes - Fontaine de Vaucluse - Avignon - Temps libre pour visiter le Palais des Papes) - Déjeuner - Départ pour Chateauneuf-du-Pape et visite d'une cave - Retour sur Grenoble par autoroute.

au prix de : ..... 690 frs  
Comprenant : Le transport, le mini-croisière sur le Rhône, la pension complète du déjeuner du 1er jour au déjeuner du 3ème jour, l'hebergement en hôtel 2xx sur la base de chambres deux personnes, l'assurance annulation et multirisques.

Inscriptions immédiatement - départ 12 mai, versement des arrhes le 11 mars, montant 170 frs.

La ronde des festivités en 1980 du club du 3ème âge

La ronde des festivités du club a débuté le 15 janvier par la réception des retraités de la commune de Pellafol qui souhaitaient partager nos activités.

C'est avec joie, que nous les avons accueillis dans notre salle en partageant le gâteau des rois et en trinquant à l'amitié et à la prospérité du club.

Cette réception a eu lieu en présence de M<sup>me</sup> Basso représentant son mari, maire de Pellafol, Mme Galvain conseillère municipale ainsi M. Schaller, Mr Pellissier adjoint et M<sup>me</sup> Roux conseillère municipale Le docteur Cardin maire de Corps était retenu à Grenoble par ses fonctions de conseiller général.

Avant de nous séparer Mr Basso est venu nous faire une courte visite. Son entrée a été applaudie par toute l'assemblée.

Nombreux furent les rois et les reines d'un jour.

Nos réunions hebdomadaires empreintes d'amitié se présentent sous de bonnes augures pour l'avenir et connaissent une vive animation.

GOÛTER DES ANCIENS

Chaque année la municipalité offre aux anciens un goûter où les participants sont de plus en plus nombreux.

La salle à manger du restaurant PRA était presque trop petite pour accueillir (70) retraités en cet après-midi du 27 janvier

En dégustant crème au chocolat, brioches, tartes arrosés d'un bon vin, les rires fusèrent en écoutant histoires devinettes toutes plus savoureuses les unes que les autres, dont beaucoup ne sont pas faites pour les oreilles chatouilleuses. Quelques entorses en pareille occasion... sont bie, permises!

Puis les danseurs occupèrent la piste au rythme de danses endiablées de notre acc ordéoniste. Le clou de la soirée fut "la chenille"

où ces messieurs aux yeux pétillants de malice se mêlèrent volontiers à toutes ces dames en croyant les impressionner par leur déguisements.

Vous pensez bien qu'il n'en fut rien. Tout le monde s'est follement amusé.

Ce sera ma conclusion et la manière de dire merci aux organisateurs, à Mr PRA et à sa famille.

---

### SAINTE AGATHE

Ne pas fêter Sainte Agathe, pour les dames de Corps ce serait faillir à une tradition à laquelle elles sont particulièrement attachées. D'abord, parce que c'est une occasion unique dans l'année de vivre quelques heures d'entière liberté. Les époux sont à la maison, gardiens vigilants de leur progéniture. Tout va bien! Amusons-nous! Il faut en profiter!

Donc, après avoir assisté à la messe célébrée par le Père Delaplagne, maitresses de maison et amies ont rapporté à leurs familles les brioches savoureuses pour agrémenter le repas de midi.

Le soir à 20 heures, la famille Jourdan leur servait un excellent repas, au cours duquel les plus hardies donnèrent libre cours à leurs inspirations pour tromper la monotonie, et animer la soirée.

Ce fut l'occasion, pour beaucoup d'entre nous de découvrir des talents insoupçonnés.

Le restaurant Jourdan devint en quelques instants un fameux cabaret de la butte Montmartre avec "ses Julots Gavroches", dansant la Java.

Rien ne manquait au spectacle, puisque à 3 heures du matin nous avons eu droit à une séance (mimes) en la personne de Monsieur Jambon. Violoniste d'un soir actionnant un archet sur un violon d'une drôle de résonance! Puis ce fut de nouveau la chenille dont nous ressentons encore la courbature, et l'envol dans des pays imaginaires de toutes ces dames devenues collégiennes "en colonies de vacances".

Soirée dont beaucoup parleront longtemps dans leur foyer. Il paraît que messieurs les époux voudraient à l'avenir se joindre à leur tendre moitié pour partager le dessert.

Je ne crois pas que demain soit le jour... Cela dit sans offenser votre amour propre messieurs, Elles étaient si heureuses.... sans vous ce soir là!

Au passage, nous remercions vivement les organisateurs de cette belle et bonne fête Mmes Rivière et Comte, l'accordéoniste Mm Lucette Poirier qui devient une habituée de nos fêtes et la famille Jourdan, heureuse de nous accueillir et qui nous a bien soignées.

---

### Assemblée du Club du 3ème âge de Corps

Après le plaisir nous passons aux choses sérieuses.

L'assemblée a eu lieu le 9 février 1980. C'est à 21 heures que Mm Rochas, présidente, ouvre la séance.

Dans l'assemblée nombreuse ce soir, nous notons la présence de Mr et mm Andrieux, maire de la Salette, Mm Galvain, Mm Schallier conseillères municipales de Pellafol.

Un peu plus tard, après une séance de conseil municipal se joignent à nous, le docteur Cardin, maire de Corps, Mr Pellissier et Mm Roux conseillers municipaux.

A l'ordre du jour sont inscrits :

- 1°/ les nombreuses activités du club, dont l'une d'entre elles mérite d'être mentionnée par son originalité : présence du club à l'exposition Alpexpo.
- 2°/ Le compte rendu financier (nos finances sont saines).
- 3°/ Les questions diverses comprenant l'emploi des fonds (en poursuivant l'équipement de la salle).
- 4°/ Nos distractions et voyages.

Voyage du printemps - Nous irons, avec voyage Conseil en 3 jours en Camargue. .

Le départ est fixé au 12 mai au matin.

Les inscriptions sont prises immédiatement au club, ou auprès des membres du bureau.

Coût du voyage : 690 frs

Paiement des arrhes 11 mars à 15 h. - montant 170 frs

Le club participera comme les années précédentes à une partie des frais de transport.

Voyage d'Automne - 12 jours en Alsace - itinéraire et prix seront fournis aux participants à une date ultérieure.

NOS FETES -

Bal de la mi-carême (costumé), 15 mars à 21 heures, salle de la Mairie.

Seront primés tous les enfants costumés.

Vente du pain prévue le 13 juillet, le matin.

Kermesse - 10 août, l'après midi.

Bal de la Salette (prévu fin juillet)

Concours de belote (dâte à fixer).

Les membres du bureau sont reconduits dans leur fonction, avec un élargissement :

Présidents d'honneur :

Mr Andrieux, maire de la Salette

Mr Basso, maire de Pellafol

Vice presidente, Mme EY MARD Alice

Trésorière adjointe : Mme Rivière Marcelle

Animateurs, animatrices : Mm Galvain Colette, Pellafol

Mm MARY Mathilde

Mme ANDRIEUX, la Salette

Mr Jambon, la Salette

Mr Schaller, Pellafol

Mr NANTO Corps

Il est décidé que le service, le jour de nos rencontres hebdomadaires sera assuré par les membres responsables du bureau et l'aide d'une personne de corps, membre du club.

Avant de nous séparer, nous adressons nos remerciements à Mr le Maire de Corps et à son Conseil Municipal qui mettent à notre disposition une salle chauffée, à Mr Andrieux et Madame, entourés des membres de la Salette organisateurs du Bal.

A Mme Galvain de Pellafol, des remerciements s'en vont tout particulièrement à Mr Pellissier qui nous accompagne dans tous nos voyages. A Mr et Mm ROUX, notre animatrice dévouée, qui prend soin de nous au cours des voyages et avec l'aide de son mari qui se charge des photos souvenir et des diapositives, que nous sommes très heureux de revoir sur l'écran. Nous souhaiterions qu'un public plus nombreux assiste à ces soirées fort

Séjour en Italie, en Corse, voyage des anciens à Lyon. La Tunisie par Mr Jaymond et bientôt un film sur la Corse par Mr et Mme BERGE donnent envie de repartir et à d'autres le plaisir de se joindre à nous.

Nous remercions sincèrement les corpatus du bon accueil qui est réservé au club pour la vente des cartes, ainsi que pour leur générosité lors des collectes de lots.

La conférence "sur la façon de se bien nourrir" pour bien se porter" est remise à une date ultérieure.

La séance est levée à 22h.30

J. ARBOUET

## AU PAYS DE NAPOLEON

Dimanche 7 octobre à 5h., grand branle bas sur les fossés, c'est le moment du départ pour le voyage en Corse, organisé par le club du 3ème âge, 39 personnes s'activent autour du car, pour caser leurs bagages et prendre place. Tout le monde est installé et le car démarre à l'heure prévues car nous sommes convoqués à l'aéroport de Marignane à 9h.30 et l'avion n'attendra pas.

Un premier arrêt à lieu à Gap, pour prendre 4 passagers, qui se joignent au groupe et le car continue en direction de Marignane où nous arrivons sans problème à 9h. Le voyage a été calme, à cette heure matinale, les esprits n'étaient pas très éveillés. A Marignane après avoir enregistré les bagages, chacun a le temps de se restaurer et de visiter l'aéroport, car le départ est fixé à 10h.45. Mais le temps passe vite, c'est l'heure de l'appel et nous prenons place dans l'avion. Il fait très beau, dès le décollage nous admirons l'étang de Berre, Fos, Marseille et la mer Méditerranée, mais l'avion prend de l'altitude et bientôt nous sommes complètement dans les nuages, une multitude de nuages blancs que nous dépassons et survolons avant de reprendre la descente, qui nous permet de découvrir les côtes Corses. Un dernier virage sur l'aile et l'avion atterrit, nous sommes à Campo del Oro l'aéroport d'Ajaccio, il est 11h.35. Nous ne réalisons pas que nous sommes déjà arrivés et pourtant le car est là qui nous attend avec Ange, le chauffeur qui ne nous quittera pas pendant ces 10 jours et le guide de Voyage Conseil qui est là pour nous accueillir et nous souhaiter la bienvenue, mais son rôle s'arrêtera là, car l'agence du Crédit Agricole de la Mure a désigné Alain Jeymond pour servir d'accompagnateur du groupe durant ce voyage et c'est donc lui, qui fera office de guide et aura la charge de nous ramener à bon port. Le séjour est fixé à Propriano, à l'Hôtel OLLANDINI, cela représente 2h. de route depuis Ajaccio, aussi aujourd'hui le déjeuner est prévu à l'Auberge Barracona, après dix minutes de voyage en car. La salle est accueillante, la cuisine excellente et les patrons sympathiques, le séjour commence bien. Mais vite nous reprenons la route de montagne, étroite qui doit nous amener à notre lieu des destination par le col St Georges, Petreto-Bicchisano et Almetto, le pays où vécut Colomba, héroïne de Prosper Mérimée, dont nous entendrons beaucoup parler. De là, nous découvrons le golfe de Valinco, Propriano et notre hôtel, niché au crux du Golfe, en pleine nature et à deux pas de la plage.

Nous voilà arrivé, la Direction, Mme Rochas, Mme Arbouet et Alain Jeymond s'affairent pour loger tout le groupe, ils y arrivent sans trop de mal et rapidement chacun prend possession de sa chambre, l'hôtel est propre et confortable, il se compose d'un grand bâtiment à 2 étages et de bungalow disséminés dans un petit parc ombragé.

Il est 16 heures et au lieu de s'installer, nous décidons d'aller prendre la température de l'eau, car nous sommes en octobre et nous nous demandons, si nous pourrions nous baigner. Notre première sortie est donc pour la plage et nous découvrons avec surprise que l'eau est bonne, tant pis, si nous n'avons pas de maillot, nous faisons quand même tempette, nous nous changerons de retour. Mais sommes rassurés, dès demain nous viendrons nous baigner.

Nous rentrons à l'hôtel qui affiche complet, car en plus de notre groupe, une trentaine de parisiens y sont installés pour 3 semaines et parmi ceux-ci se trouve un couple originaire de Valbonnais, très heureux de retrouver des Dauphinois. Des jeux de belote ou de bridge se forment et se retrouveront tous les soirs avant le dîner et quelquefois après.

Mais ce soir, nous sommes fatigués et allons nous coucher de bonne heure.

Lundi 8 - La matinée est libre, mais le car est à la disposition de ceux qui désirent se rendre à Propriano (environ 2kms) les autres se dirigent vers la plage pour un premier bain, l'eau est bonne, la plage un peu raide mais très vaste et presque déserte, le soleil est présent, profitons-en.

L'après-midi une excursion est prévue à Filitosa (principal centre religieux et artistique de la Corse préhistorique, la station de Filitosa occupe un éperon naturel aménagé en Oppidum dominant le confluent de 2 ruisseaux. Toute cette région de la basse vallée du Taravo compte de nombreux mégalithes dont certains étaient déjà connus au 19<sup>ème</sup> siècle. Mais seul le site de Filitosa, en cours de fouilles, découvert en 1954, offre une synthèse des différentes époques de la préhistoire Corse. Un guide nous attend, il aime ces vieilles pierre et nous fait un récit captivant, en nous faisant découvrir les statues menhir, les différents monuments, le musée etc

La flore est protégée à l'intérieur de ce site célèbre, il y a de nombreuses fleurs dont des cyclamens sauvages.

Au retour, notre chauffeur nous emmène à Porto-Pollo à l'entrée du golfe de Valinco, face à Propriano, où se trouve une magnifique plage.

Mardi 9 - Nous partons tôt, car aujourd'hui le programme prévoit la visite de Bonifacio, via Sartène, Rocca-Pina, Porto-Vecchio, Figari et la forêt de l'Ospedale, cela ne représente que 150kms, mais vu l'état des routes, pour notre chauffeur c'est déjà beaucoup. Au passage, nous admirons les rochers découpés de Rocca-Pina, le célèbre lion etc... et nous arrivons à Bonifacio. Nous nous dirigeons vers le port, car une ballade en mer est prévue, il fait toujours très beau, mais le vent se lève, nous embarquons aussitôt et traversons le port pour aller au large, voir les magnifiques falaises de la vieille ville, hautes de plus de 60m et séparées de la Sardaigne par un détroit de 12kms. Nous longeons ces falaises calcaires, nous apercevons le "fameux escalier du Roi d'Aragon" 187 marches taillées dans le calcaire en une seule nuit. Nous contournons la place de la Madonetta et pénétrons dans la grotte du Saragonato. La voûte de cette grotte est percée d'une échancrure naturelle qui affecte les contours de la Corse et laisse filtrer le soleil. Les reflets de lumière sur les rochers du fond recouverts d'une algue violette donnent à l'eau une coloration étrange.

Nous sommes étonnés de l'importance des remparts qui sanglent la vieille cité et découvrons les hautes maisons accrochées à l'extrême bord de la falaise et qui paraissent inaccessibles.

Il est midi quand les barques arrivent au quai et c'est l'heure du pique-nique qui a lieu sur la terrasse et dans un bar du port. De là, le car nous emmène visiter la vieille ville, les ruelles étroites bordées de hautes maisons aux volets clos et à la façade égayée par les couleurs vives du linge qui sèche.

Les curieux arcs-boutants qui relient les maisons les unes aux autres ne sont en fait que de simples canalisations destinées à diriger les eaux de pluie des toits, vers les citernes privées ou la citerne communale, d'une capacité de 650m<sup>3</sup>. Nous atteignons aussi la citadelle occupée par la légion étrangère et en face de laquelle s'élève le monument érigé à la mémoire des légionnaires tombés pendant les campagnes du Su-Oranais, ramené de Saïda et confié à la ville de Bonifacio en 1963.

La visite de ces petites rues est passionnante et le groupe a

un peu de mal à se retrouver pour continuer en direction de Porto-Vecchio, qui se trouve sur la côte est à 27kms de Bonifacio. Nous n'aurons pas beaucoup de souvenirs de Porto-Vecchio, car notre chauffeur, n'avait pas envie d'aller jusque là. La visite sera brève, le voyage rapide et nous aurons juste un aperçu de cette côte Est, paraît-il sans intérêt touristique. Nous traversons la forêt d'Ospédale, la plus importante forêt de chênes-liège de la Corse elle couvre environ 8000 hectares. Nous passons par Figari et nous faisons un arrêt à Sartène (la plus corse des villes corses) pour visiter la ville, célèbre par la procession du Catenaccin qui a lieu chaque année, la nuit du vendredi Saint. La ville a conservé beaucoup de caractère et il y a de nombreuses curiosités à visiter et à fixer sur la pellicule. Comme il se fait tard, nous ne nous attardons pas, mais nous aurons l'occasion de revenir et de tout admirer.

Nous arrivons à l'hôtel Ollandini, vers 18h., le temps de se rafraîchir et c'est l'heure du repas. Certains membres du groupe trouvent les soirées un peu monotones et cherchent un moyen pour les égayer/ Mme Ollandini veut bien mettre la salle à manger à notre disposition, pour danser, jouer aux cartes etc... mais à condition que tout soir remis en ordre après les réjouissances. Nous sommes d'accord, il y a des volontaires pour assumer cette tâche et dès ce soir, ceux qui le désirent pourront s'amuser.

Mercredi 10 - Journée libre, qui sera consacrée le matin, à la plage ou au shopping à Propriano. L'après midi une sortie est organisée à Camponoro, "la plage des milliardaires" (à 16kms de notre hôtel) que nous atteignons par une route taillée dans le rocher d'où nous dominons à nouveau le golfe de Valinco. Une immense plage de sable fin nous attend, mais les plus courageux se dirigent d'abord vers la grosse tour génoise, qui s'élève à l'extrémité de la pointe de Campomoro et leur fait découvrir la côte rocheuse qui se situe entre le phare de SENETOSO et TIZZANO, à laquelle aucune route n'accède et qui a conservé un caractère sauvage. Ils y arrivent par un étroit chemin qui serpente dans un maquis épais et qui contraste avec le joli petit village de campomoro entouré d'eucalyptus.

Nous pouvons nous baigner, la plage est immense, d'accès facile et l'eau est délicieuse. Nous sommes de l'avis des milliardaires, le coin nous plaît, mais malheureusement nous n'avons pas les milliards. Alors, c'est le retour à l'hôtel. Jeux de cartes avant le repas, et la danse après.

Jeudi 11 - Visite d'Ajaccio .

A SUIVRE

-VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE-

Il y a en FRANCE, 77 000 Officiers et sous-Officiers de la Gendarmerie Nationale qui assurent en permanence la sécurité des Français.

En liaison avec les mutations de la société française, les conditions de sécurité se sont transformées. La Gendarmerie tente d'adapter ses missions à ces transformations: Elle développe ses actions de prévention, d'assistance et de secours aux personnes en danger.

Assurant les fonctions de Commandant de Brigade depuis bientôt trois ans, j'ai pensé qu'il serait intéressant de fournir quelques explications de ce qu'est la Gendarmerie Nationale.

Dans un premier temps, je vous parlerai de la Gendarmerie en général, puis de la Brigade de CORPS en détail.

SES CARACTERISTIQUES :

La Gendarmerie trouve son originalité dans l'idée de confier à un corps militaires, des tâches civiles.

Les Gendarmes sont des militaires et les "dispositions générales des Lois et règlements militaires leur sont applicables". Cet état militaire leur confère une disponibilité particulière.

A la différence de la Police nationale, compétente dans les villes, la Gendarmerie exerce ses activités sur toute l'étendue du territoire. Les Officiers, gradés et de nombreux Gendarmes sont Officiers de police judiciaire.

Leur compétence est limitée à la circonscription à laquelle ils sont rattachés, mais tout militaire de la Gendarmerie peut, où il se trouve, en cas de force majeure, opérer sinon en qualité d'Officier de police judiciaire ou de la force publique, du moins en qualité d'agent de police judiciaire ou de la police judiciaire ou de la police administrative, voire de simple agent de la force publique (porter assistance, procéder à une arrestation en flagrant délit, etc.).

SON ORGANISATION :

Arme la plus ancienne de l'Armée française, la Gendarmerie comprend 2000 officiers, 70 000 sous-officiers et 5200 militaires du contingent. Diverses formations doivent être distinguées.

La Gendarmerie Départementale (36 000 hommes) dont les implantations correspondent aux découpages administratifs :

3800 Brigades implantées au niveau des cantons avec en moyenne 5 à 12 sous-officiers.

Les Brigades sont rattachées à une Compagnie à l'échelon de l'arrondissement et constituent un Groupement à l'échelon départemental.

La Gendarmerie Mobile (17500 hommes) articulée en escadrons (135 hommes), en groupe d'escadrons (3 à 5 escadrons). Lorsqu'elle n'est pas hypothéquée par des missions particulières de maintien de l'ordre, la Gendarmerie mobile prête son concours à la "départementale", en fournissant des secours divers aux populations civiles, en assurant la sécurité des routes, des plans d'eau ...

En outre, ses unités participent activement à une mission de prévention dite de "surveillance générale" : patrouilles ou rondes de jour et de nuit destinées par leur multiplicité à prévenir les infractions, crimes et délits et à accroître ainsi la sécurité des populations.

La Garde républicaine (3000 hommes) chargée d'assurer des missions de sécurité et des services d'honneur au profit des instances gouvernementales.

Diverses formations spécialisées : La Gendarmerie maritime, la Gendarmerie de l'air, la Gendarmerie des Transports aériens, la Gendarmerie de l'armement.

LES PERSONNELS :

Les officiers sont recrutés parmi :

- Les élèves officiers des grandes écoles militaires (St-CYR, Air, Navale, poly-technique),
- Les officiers subalternes d'active ou de réserve des trois armées qui passent un concours spécial,
- Les sous-officiers de la Gendarmerie.

La formation particulière s'acquiert à l'école des officiers de la Gendarmerie nationale implantée à MELUN.

Les sous-officiers sont recrutés sur examen parmi les candidats ayant accompli leurs obligations militaires et satisfaisant à certaines conditions.

Tous les personnels de la Gendarmerie sont soumis à une formation continue et sanctionnée par différents brevets et diplômes. Un contrôle permanent des aptitudes et du comportement permet de maintenir les personnels dans les dispositions physiques, intellectuelles et morales nécessaires.

#### LES MATERIELS :

Un parc automobile de 18 000 véhicules de service courant, 885 véhicules tactiques tout chemin, 121 automitrailleuses, 153 véhicules blindés à roues, 42 hélicoptères, 6 avions de liaison, 75 vedettes rapides, 128 canots de sauvetage... un système radioélectrique assurant une couverture totale du territoire, le recours aux techniques de l'informatique : tous ces matériels constituent une gamme de moyens adaptés à la variété des missions de la Gendarmerie.

#### LES MISSIONS :

-La prévention : En 1979, la Gendarmerie a consacré 29 % de ses activités d'ensemble à l'exercice de missions totalement préventives. Le but recherché est double :

-Renforcer la sécurité du citoyen par une "surveillance générale" sous forme de rondes et de patrouilles. A ce titre, outre l'action de la Gendarmerie mobile déjà évoquée, il faut noter la mise en place progressive de "Pelotons d'intervention" (53 à la fin de l'année 1979) au niveau des compagnies de Gendarmerie départementale, qui viennent soutenir l'action des Brigades.

-Prévenir l'infraction juridique et administrative en informant : Mission originale qui relève de l'information des usagers, la disponibilité du Gendarme, sa connaissance des procédures, et son sens de l'accueil en faisant un relais naturel vers les administrations.

-La répression : La Gendarmerie intervient toutes les fois qu'elle se trouve en présence d'un manquement aux Lois et règlements. Dans ce cadre, 35 % de ses occupations ont été consacrées en 1979 à l'exercice de mission de police judiciaire : 695 834 crimes et délits de police judiciaire ont été constatés, dont 496 194 ont été résolus grâce aux enquêtes que les Unités de Gendarmerie ont elles-mêmes conduites. 96 945 personnes ont été ainsi présentées aux Procureurs de la République.

-L'assistance et le secours : Sécurité des routes, interventions sur accidents, à l'occasion d'une calamité publique, opérations de recherches et de secours en montagne ou sur le littoral, la Gendarmerie prête assistance à toute personne en danger.

Ainsi, en 1979 ont été effectués :

-1427 missions de secours en montagne aux cours desquelles 1857 personnes ont été transportées, dont 773 par hélicoptères;

-60 évacuations sanitaires d'urgence par hélicoptère;

-45 transports d'organes destinés à des greffes sur des personnes, grâce aux motocyclistes de la Gendarmerie;

-612 interventions sur mer ou sur les plans d'eau permettant le sauvetage de 935 personnes.

Il convient de noter enfin que sur les routes, la Gendarmerie a procédé à la constatation de 81213 accidents corporels de la circulation, dont 7478 ont eu des conséquences mortelles.

Après avoir brossé en quelques lignes ce qu'est la Gendarmerie nationale, je vais vous parler de la Brigade de CORPS implantée au chef-lieu du canton et dont la compétence territoriale s'étend aux communes de PELLAFOL, MONESTIER D'ANGEL, ANGEL, BEAUFIN, LA SALETTE, COTES DE CORPS, STE LUCE, ST MICHEL en BEAUMONT, QUET en Beaumont, LA SALLE en Beaumont, ST LAURENT en Beaumont et ST PIERRE de Méarotz.

A SUIVRE

SPORTS EN MONTAGNE -Trois arrêtés Ministériels :

En date du 6 octobre 1979, publiés au Journal Officiel du 26 octobre 1979, fixent les conditions d'obtention du "Brevet NATIONAL DE PISTEUR SECOURISTE".

RAGE - Primes -

Selon l'arrêté interministériel du 27 sept.1979 pris par les ministres du budget et de l'agriculture, l'Isère figure sur la liste des départements menacés par la rage. Pour la période du 4 juillet 1979 au 4 juillet 1980; pour inciter la population à détruire les renards, une prime de 40 frs est attribuée à toute personne apportant la preuve qu'elle a tué un renard, la prime portée à 50 frs pour toute personne qui indiquerait aux équipes de "gazage) officiellement agréées. (J.M. décem.1979-687)

CODE DE LA ROUTE - Stationnement - agents qualifiés

Aux termes de l'art.R.250-I du Code de la Route (modifié par décret n° 79,663 du 1° août 1979) les contraventions relatives à l'arrêt ou le stationnement des véhicules, autres que celles prévues aux articles R.37-2 et R.45 : I° peuvent être constatées par les GARDES CHAMPETRES, et à condition qu'ils soient agréés par le préfet et assermentés, par les agents titulaires ou auxiliaires de l'Etat ou des communes chargés de la surveillance de la voie publique.

LOGEMENTS - Association de DEFENSE d'un QUARTIER - Pouvoirs et Limites.

Une association de défense d'un quartier n'a pas d'intérêt légal à réclamer l'annulation d'une décision accordant à une société le bénéfice de primes convertibles" pour la construction de 43 logements dans ce quartier, dès lors que cette seule mesure ne suffisait pas à permettre au bénéficiaire de permettre ces constructions, qui étaient subordonnées à la délivrance préalable d'un "permis de construire"; la décision d'attribution de primes n'a eu; en l'espèce, qu'une répercution indirecte et incertaine donc ne permettant pas d'action des habitants du quartier où la société envisageait de construire ses 43 logements (Arrêt Conseil d'Etat du 6 octobre 1978 I,4 SSR 09419, Association de quartier "la Corvée", La Roche aux Fées J.M. 1979, 214.)

IMMEUBLES MENACANT RUINE, DANGER EXTERIEUR - Maire -

Devoir d'intervenir en vertu de ses pouvoirs de "police municipale" (code des communes art.L.131-2 et L.131-3) et non en vertu du "code d'urbanisme" (art.L.303 à L.305 :

" Aux termes des art. L.511-1 à L.511-4 du "code de la construction et de l'habitation", le maire peut recourir à la procédure prescrite par ces articles dans les cas suivant : lorsque l'immeuble menace ruine par lui-même - 2- Lorsque qu'un immeuble risquerait par son effondrement de compromettre la sécurité des tiers, -3- lorsque, d'une manière générale, l'immeuble ne présente pas les garanties de solidité garantissant la sécurité publique.

Par contre, si l'immeuble est exposé à des dangers provenant de causes extérieures : exemp. éboulement de terre ou rocher, ou tout autre accident naturel) le maire ne peut alors user que des pouvoirs de police municipale" (assurer la sécurité publique) que



CHEMIN VICINAL - CARREFOUR Pouvoirs du Maire :

" Le Maire ne peut supprimer tout accès d'un chemin vicinal vers une route nationale, ou de celles-ci vers ledit chemin, si les dangers courus par les usagers de ces 2 voies peuvent être évités par des mesures moins rigoureuses que la suppression pure et simple de tout accès au chemin vicinal (arrêt Conseil d'Etat 17 mars 1978 J.M. oct. 1979- 562).

NOTE - Les interdictions relatives à la circulation ou au stationnement, ne doivent pas, sauf circonstances exceptionnelles, avoir un caractère général et absolu, mais ne comporter que les seules prescriptions indispensables au maintien de la sécurité, de la tranquillité publique et de la commodité d'usage des voies, (voir arrêt Conseil d'Etat 1<sup>o</sup> février 1978, J.M. 1979-364).

-----M-----

CONSEIL MUNICIPAL - Enregistrement par magnétophone

" En principe, sauf formation en "Comité secret; les séances du Conseil Municipal sont publiques (art L.I21.I5 Code des Communes) et les auditeurs peuvent prendre en note les débats et rien ne s'oppose à priori à ce qu'un particulier admis dans l'enceinte réservée au public fasse usage d'un appareil enregistreur durant les séances. Cependant, le Maire peut (art. L.I21.I6 Code Communes) faire cesser l'usage de l'enregistrement d'un débat si le recours à ce moyen technique est générateur de désordre troublant le bon ordre des travaux de l'assemblée. Seul le procès-verbal, dont la rédaction n'est définitive qu'après adoption par le Conseil, fait foi de l'authenticité des délibérations et l'affichage du compte rendu de séance (art.I21.I7 Code communes) permet de porter à la connaissance du public, la teneur de la délibération prise par le Conseil et de rectifier d'éventuelles informations erronées (Réponse Ministre Intérieur, J.O. débats sénat 25 juin 1979, J.M. octobre 1979-46).

-----

REUNION du CONSEIL MUNICIPAL - Convocation et ordre du jour.

" Aucune déposition n'exige que la convocation adressée par la Maire (code des communes art.L.I21.I0) aux conseillers, comporte l'indication de l'ordre du jour, précisant toutes les questions sur lesquelles le Conseil Municipal sera appelé à se prononcer" (Arrêt Conseil d'Etat 9 mars 1979, Comité de Défense de l'environnement de Maçon-Nord, J.M. décem.1979 p.656.

-----

UTILISATION DES SALLES DE REUNIONS COMMUNALES.

Sauf le cas où la décision du maire serait motivée par les nécessités de l'Administration des propriétés communales ou par celles du maintien de l'ordre public le refus du maire à un groupement, alors que la salle de réunion de la mairie est fréquemment à la disposition de diverses associations, serait illégal, du fait qu'il ne respecterait pas le principe d'égalité de traitement entre les groupements intéressés" (arrêt conseil d'Etat requête 21 mars 1979, commune de Tourettes sur Loup J.M. déc.1979 page 656.

D.PERROT

-----

## VIVE LA NEIGE

L'épaisse couche de neige qui est tombée pendant les vacances de Noël, a permis d'emmener les enfants des classes de Mme MONIER et Mme MATHIEU faire du ski de fond à Pellafol, durant le mois de janvier. Pour les plus grands, la sortie avait lieu le lundi après-midi, pour les plus petits le mardi matin. L'équipement était fourni par le foyer de ski de fond de Pellafol, le transport assuré par les cars de la Régie Municipale de Corps et la surveillance était confiée à Michel Hirst, initiateur du foyer ou à Michel Perot, volontaire pour pour l'encadrement.

Mmes MONIER et MATHIEU et moi-même avons suivi les cours a vec application et la classe de madame MONIER a participé à une rencontre avec la classe de neige de Maurecourt, en séjour au village de vacances.

Ces sorties de ski de fond et la neige ont inspiré les élèves de ces classes, et les institutrices ont bien voulu nous communiquer leurs travaux pour le "Petit Corpatus", nous passons donc les textes des grands et quelques dessins par ordre alphabétique, les autres suivront dans les prochains numéros.

Nous les remercions tous pour leur participation et souhaitons que la neige tombe à nouveau pour que nous puissions reprendre ces sorties.

G. ROUX

Le lundi 21 janvier à Pellafol, a eu lieu une rencontre de ski de fond entre les écoles de Corps et ceux de la classe de Maurecourt installés au village de vacances.

Comme d'habitude dès 13h.30 nous sommes montés dans le car qui était sur les Fossés; depuis le matin nous étions tous très énervés.

Enfin nous voilà arrivés, nous entrons au foyer, Patrick Arnéodo nous accueille, nous commençons à mettre nos chaussures, puis nous prenons les bâtons et nos skis.

Après s'être équipés, nous sortons, nous chaussons et nous sommes prêts pour le départ. La colonie était là. La moitié des enfants avaient déjà fait leur parcours. Monsieur Hirst, notre moniteur, était présent avec monsieur Perot. Nous nous échauffons un moment puis on nous appelle. Géraldine part la première, Benoit le deuxième, puis Catherine, Marie-Pierre et moi. Le moniteur de la Joue du Loup nous explique le chemin à suivre, Madame Roux passe devant et on chronomètre aussi son temps.

Nous voilà en piste, en pensant bien sûr qu'en revenant nous serons de grands champions! Nous glissons pendant un certain temps, Marie-Pierre qui était devant moi s'arrête, pour aider Catherine qui était tombée, moi je les double car je m'étais déjà trompée de chemin, et il fallait rattraper le temps perdu!

Tout à coup Jean-Marc me passe devant "Comment cela se fait-il ? il était pourtant parti bien après moi ! Ouf! la descente! enfin nous sommes bientôt arrivés! Madame Roux nous encourage : "Allez, plus vite, poussez sur les bâtons! c'est bientôt fini" quelques mètres encore.... ça y est nous y voilà.

Il fallait , pour obtenir une "médaille", faire moins de 24mn  
Jean-Marc, 20mn 2, lièvre de bronze, Benoit : 23mn : levrault, Edward  
Galvain : 22mn 16, levrault, Madame Roux : 23mn 43, levrault et moi.....  
rien! Bravo quand même à tous mes camarades surtout quand Patrick,  
après avoir pris une photo, annonce "C'est l'école de Corps qui a  
gagné".

Les parisiens qui se croyaient si forts montent dans leur car,  
têtes basses; le moniteur de la Joue du Loup n'est pas très content  
lui aussi.

Madame Roux pour "arroser" son levrault nous offre une boisson  
rafraichissante chez la belle-soeur de madame Monier. Et c'est  
ainsi que notre après-midi de plein air se termine.

A l'année prochaine, pour une nouvelle rencontre, où cette fois  
j'obtiendrai peut-être une récompense.

Marie-Charlotte MATHIEU

---

### DOUCE NEIGE

Ah! douce neige  
Dançons autour de toi  
Quand tu recouvres d'un linceul  
Les champs et les bois!  
Quelle joie tu nous donnes quand tu tombes!  
Grâce à toi il y a le ski et bien d'autres  
plaisirs

Ah! belle neige blanche.  
Que le pays est beau sous tes flocons dansants  
Quelle peine ça me fait quand on dit que tu es vilaine  
Ah! douce neige,  
Dançons autour de toi!

Véronique Serre

---

### La neige

La neige tombe, la neige court,  
Dans les champs et les prairies.  
Elle recouvre le sol et les toits des maisons,  
D'un grand linceul blanc,  
Que les petits écoliers piétinent en riant,  
Emmitouflés dans leurs cabans de laines multicolores  
Tout le monde est content,  
Que la neige d'hiver soit revenue  
Toute blanche et scintillante  
Sous les rayons du soleil.

Philippe MAZEAS

---

### HIVER

Hiver, comme tu es beau,  
Quand la neige tourbillonne.  
Les tremblants petits oiseaux,  
Dans leur duvet douillet frissonnent.  
Les passants bien emmitouflés  
Dans leurs épais cache-nez,  
Se hatent vers leur maison pour se réchauffer.

.....

Les arbres défeuillés,  
Se dressent comme des piquets,  
Sur le sol étincelant.

Hiver, comme tu es beau,  
Quand la neige tourbillonne.  
Les tremblants petits oiseaux  
Dans leur duvet douillet, frissonnent.

Corine VENZIN

---

HIVER

Hiver, hiver tout blanc,  
La belle neige recouvre les champs,  
Et amuse les petits enfants.

Tandis que les petits oiseaux  
Grelottent en cherchant des vermisseaux,  
Toi, hiver tu te fais beau!

Sous ton lourd manteau blanc,  
Les arbres attendent le printemps;  
Hiver, mon bel hiver, tu es tout blanc!

Laurence MICHELLAND

---

HIVER

Hiver, mon bel hiver,  
Le monde entier est recouvert  
D'une épaisse couche blanche,  
D'un manchon léger tu recouvres les branches.

Les enfants sont contents,  
Les vieillards mécontents...  
Comme tu es beau!  
Pourtant tu fais grelotter les oiseaux  
Qui pour se réchauffer  
Cherchent une bonne cheminée.

Véronique GUEYDAN

---

LA NEIGE

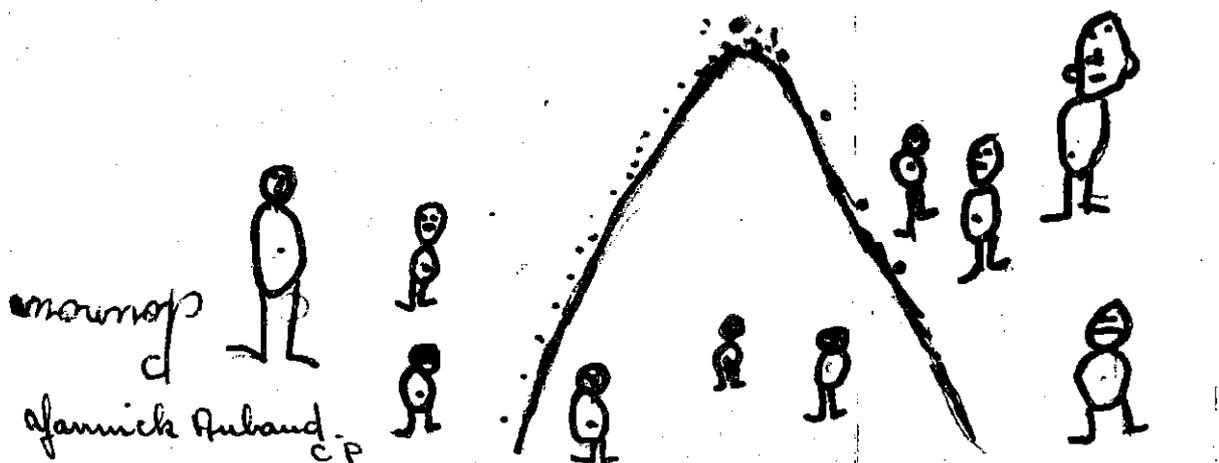
Pendant la nuit, il a neigé  
Tout le monde est bien emmitouflé.  
Malgré le temps maussade  
Et la neige qui s'amasse  
Les petits enfants s'amusent,  
Au ski et à la luge.  
Il y en a qui font des glissades,  
Tombent et se ramassent.  
Tout le monde est content;  
De s'amuser dans tout ce blanc.

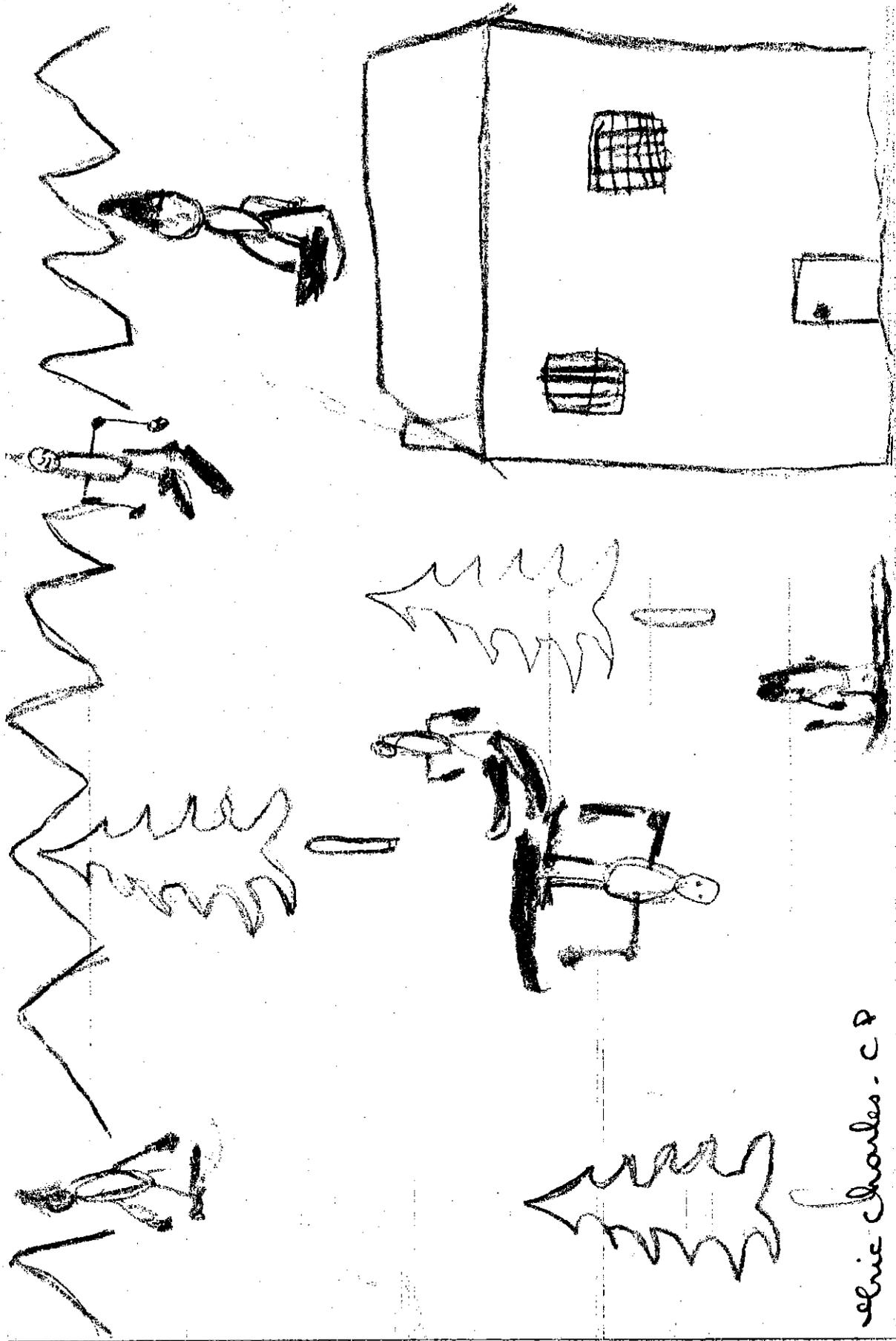
Pascal CALVAT

---

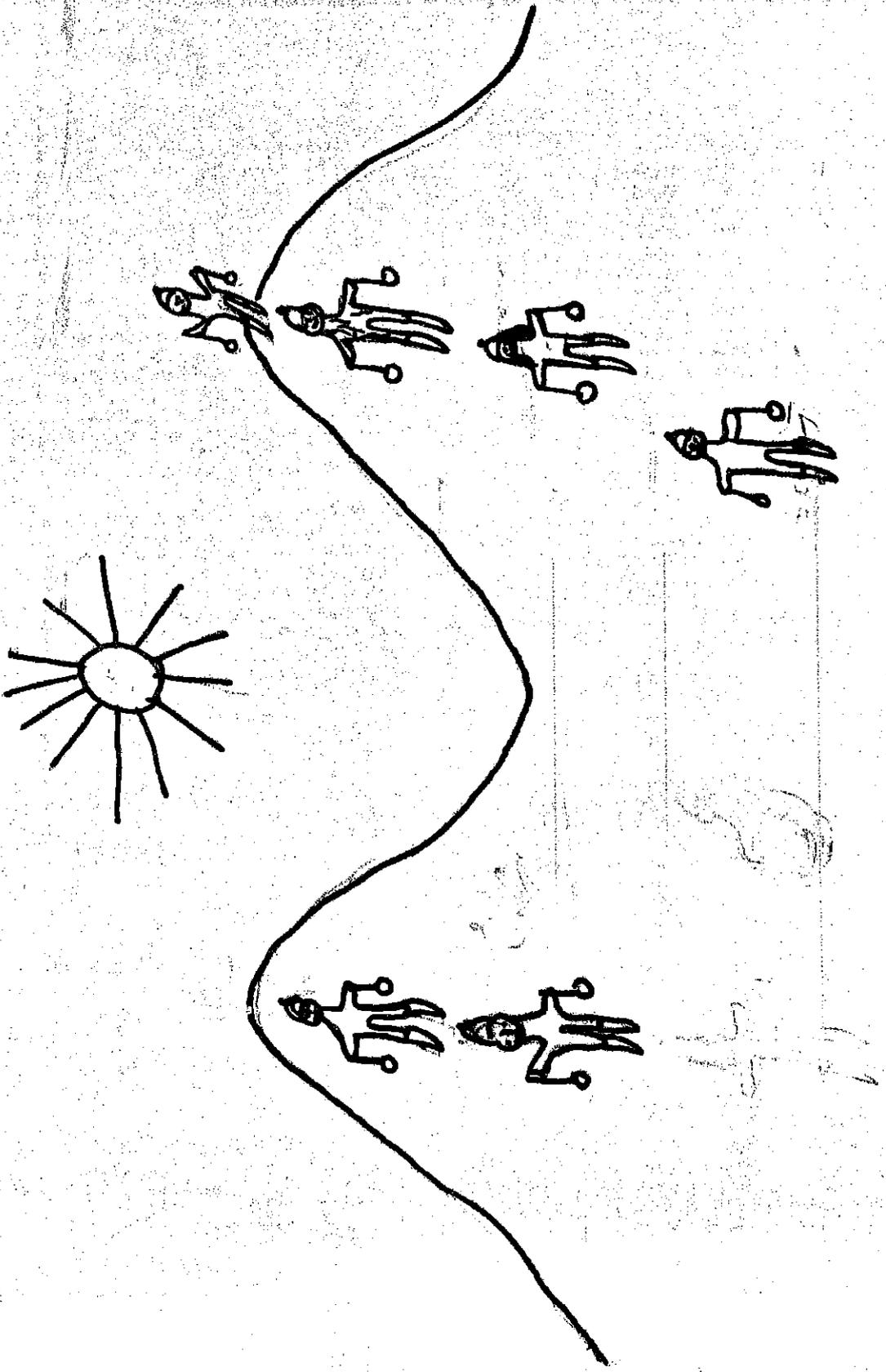
---

Les dessins suivants ont été réalisés, par les enfants des Cours préparatoire et Cours élémentaire 1<sup>re</sup> année et transmis par M<sup>me</sup> Mathieu B.

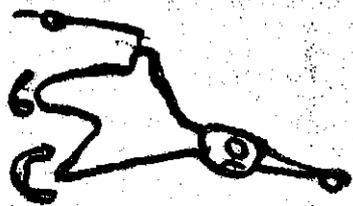
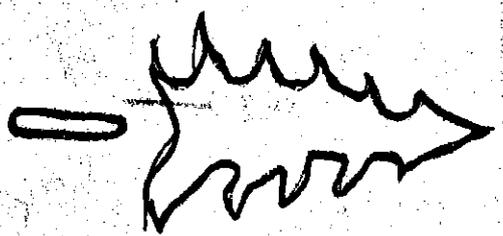
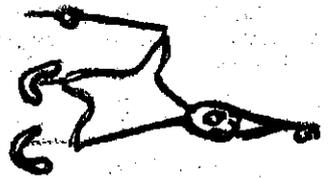
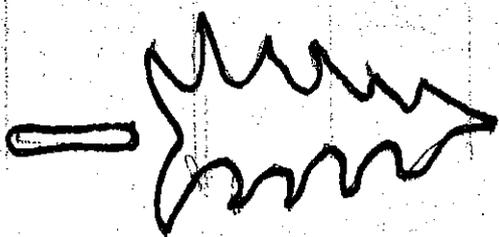
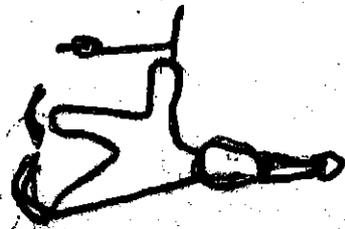
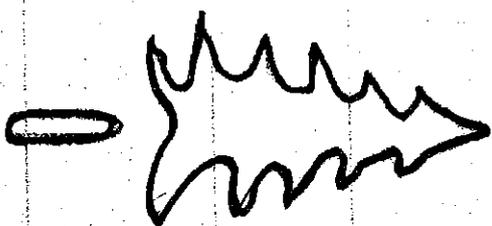
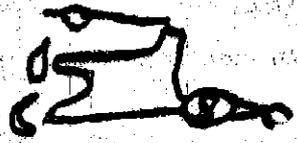
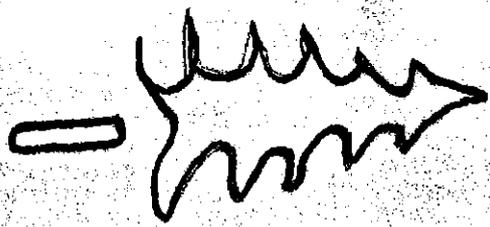




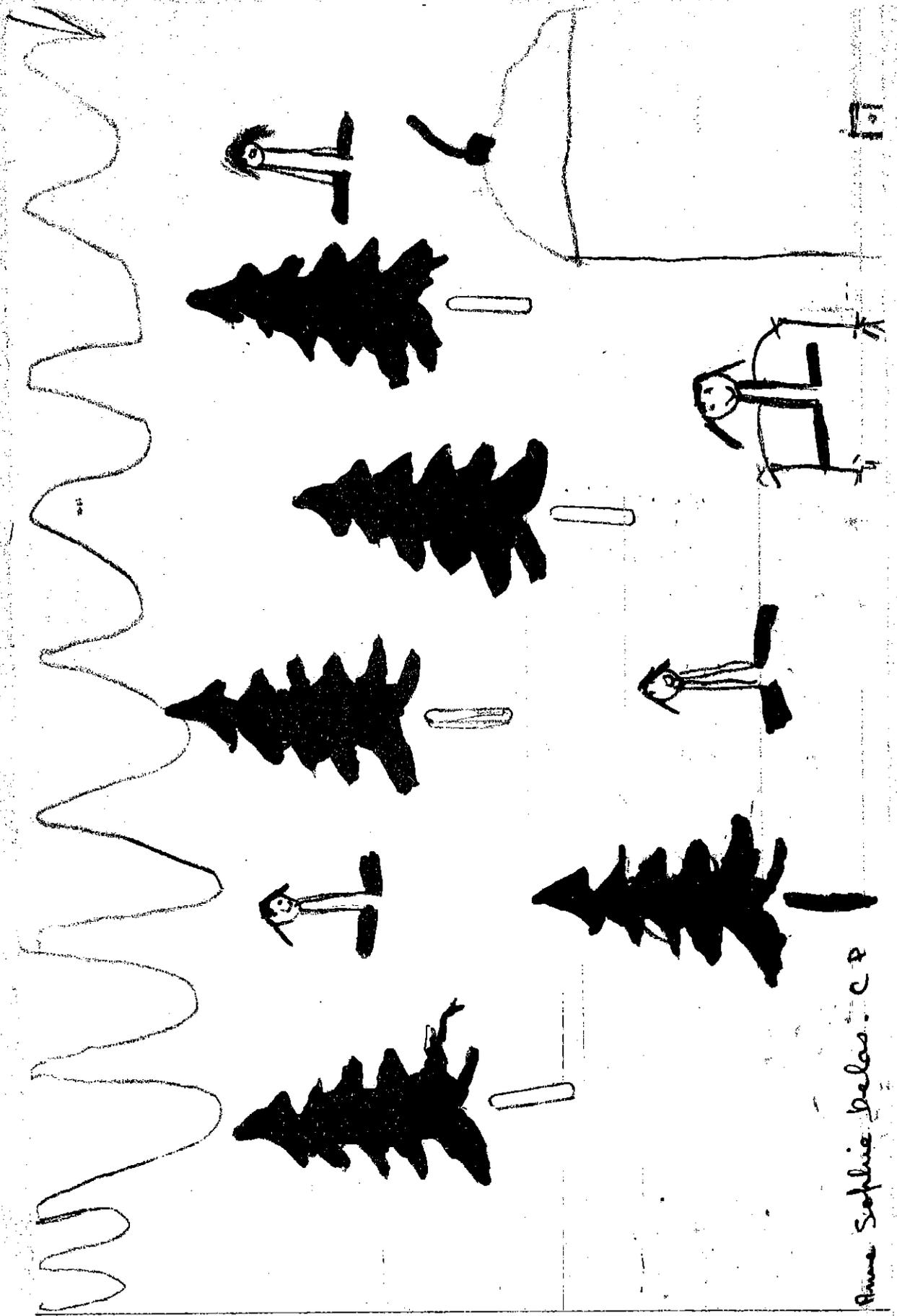
eric charles - c p



Stéphanie Chiquet - C.E.1



Paasol Charles - C P



Ame Sophie Delas: C P

### Le 5ème repas campagnard

Le foyer de ski de fond de Pellafol, organise son 5ème repas campagnard, le dimanche 24 février à midi et invite toutes les personnes qui désirent y participer à se faire inscrire au plus tôt auprès de : Mr Edouard BERTRAND - Madame Anne-Marie HOSTACHE et Mr Michel HIRST.

Une course costumée, de ski de fond aura lieu le matin, préparez vos costumes.

### BAL de la MI-CAREME

Le club du 3ème âge, organise un bal costumé, le samedi 15 mars, à 21 heures, salle de la Mairie. Concours de travestis pour les enfants.

### RETRAITE COMPLEMENTAIRE

Un agent de la CICAS, caisse de retraite complémentaire, tiendra sa prochaine permanence le :

Lundi 18 février 1980 de 14 h. à 16 h.

à la mairie de Corps.

### ABONNEMENT

Ce numéro du Peti Corpatus est le dernier de l'abonnement 1979. Les cartes donnant droit à l'abonnement pour 1980 sont en vente au prix de 25 frs pour les numéros distribués à Corps et 30 frs pour les numéros envoyés par la poste.

Les chèques sont libellés au nom de : Mr. le Trésorier de l'Association Culture et Loisirs. Les cartes seront jointes au prochain N° et à adresser : à Cathrine MEI- OUABDESLAM, pharmacie

ou à Gisèle ROUX, Le Cliché, ouvert tous les jours jusqu'au 2 mars.

Ce numéro a été tiré à 260 exemplaires, le prix demandé pour l'abonnement, représente seulement le coût du papier, les travaux étant fait uniquement par des bénévoles. Nous remercions toutes les personnes qui y participent et toutes celles qui nous transmettent des articles.

Nous demandons à tous de nous faire part des naissances, mariages, décès (car quelquefois il y a des oublis) et nous acceptons les suggestions et les critiques.

Merci d'avance pour la rédaction.

G. ROUX

## ETRE JEUNE

La jeunesse n'est pas une période de la vie,  
Elle est un état d'esprit, un effet de la volonté,  
Une qualité de l'imagination, une intensité émotive,  
Une victoire du courage sur la timidité,  
Du goût de l'aventure sur l'amour du confort.

On ne devient pas vieux pour avoir vécu un certain nombre d'années:  
On devient vieux parce qu'on a déserté son idéal.  
Les années rident la peau; renoncer à son idéal ride l'âme.  
Les préoccupations, les doutes, les craintes et les désespoirs  
Sont les ennemis qui, lentement, nous font pencher vers la terre  
Et devenir poussière avant la mort.

Jeune est celui qui s'étonne et s'émerveille. Il demande,  
Comme l'enfant insatiable : Et après ? Il défie les événements  
Et trouve de la joie au jeu de la vie.

Vous êtes aussi jeune que votre foi, aussi vieux que votre doute,  
Aussi jeune que votre confiance en vous-même,  
Aussi jeune que votre espoir, aussi vieux que votre abattement.

Vous resterez jeune tant que vous resterez réceptif,  
Réceptif à ce qui est beau, bon et grand. Réceptif aux messages  
De la nature, de l'homme et de l'infini.

Si un jour, votre coeur allait être mordu par le pessimisme  
Et rongé par le cynisme, puisse Dieu avoir pitié de votre âme  
De vieillard.

Mc Arthur

-----

## DUALISME

Chérie explique-moi pourquoi tu dis :  
Mon piano, mes roses et tes livres  
Ton chien.

Pourquoi je t'entends déclarer parfois :  
C'est avec mon argent à moi que je veux  
Acheter ces choses.

Tout ce qui m'appartient t'appartient,  
Pourquoi ces mots qui nous opposent?

Le mien, le tien, le tien, le mien.

Si tu m'aimais tout à fait bien tu dirais :  
Les livres, le chien et nos roses.

P.G.



DIRECTION  
DES SERVICES FISCAUX  
DE L'ISERE  
-----

Série I.A.D.-C.I. n° 3  
2ème diffusion

NOTE

OBJET : Réglementation administrative des débits de boissons.  
Débits temporaires.

-----

Selon les dispositions de l'article L 48 du Code des débits de boissons, les personnes ou associations qui, à l'occasion d'une fête publique, établissent des débits de boissons doivent obtenir l'autorisation de l'autorité municipale.

Dans les débits ouverts dans de telles conditions, il ne peut être vendu ou offert, sous quelque forme que ce soit, que des boissons des deux premiers groupes.

Les intéressés doivent souscrire à la recette locale ou auxiliaire la déclaration d'ouverture prévue à l'article 502 du Code général des Impôts et acquitter sur le champ la taxe spéciale prévue à l'article 562 bis du même code.

Mention de l'autorisation municipale doit être portée sur l'ampliation du registre 17.

Les personnes ou associations qui désirent servir des repas doivent se faire délivrer dans les mêmes conditions une licence restaurant (Art. L 23-2° du C.d.B.) qui permet la vente de toutes les boissons comme accessoires de la nourriture.

Les agents veilleront à la stricte application de ces dispositions.

Le Directeur des Services fiscaux,  
R. DIDIERGEORGES.

Vu le 1er Janvier 1980

Le M-d-L/Chef MAZEAS  
Commandant la Brigade



VU,  
le  
29 DEC. 1979  
Mairie de CORPS - 38

.....			
17/	Véronique SERRE x	24'39"	blanchot
18/	Claudine BETHUNE	24'40"	"
19/	Hervé Le Scoarnec	24'41"	"
20/	Delphine MAITRE	24'41"	"
21/	Christina PINOY	24'55"	"
22/	Emmanuel JACQUIN	25'40"	"
23/	Martine EHRHARD	25'48"	"
24/	Géraldine DEVOLUY x	25'51"	"
25/	Carole PASDRAMADJAN x	26'00"	"
26/	Kathia JACHIM	26'05"	"
27/	Thierry HUCHE	26'30"	"
28	Cécile DUMONT	26'33"	"
29/	Corine VENZIN x	26'42"	"
30/	Jean-Michel FAIDHERBE x	26'58"	"
31/	Stéphanie OSSONA	27'02"	"
32/	Marie-Charlott MATHIEU x	27'03"	"
33/	Véronique GUEYDAN x	27'04"	"
34/	Maria GONCALVES	27'34"	"
35/	Marie-Pierre GIROUD x	27'50"	"
36/	Thierry CALVAT x	28'00"	"
37/	Alain DEON	28'13"	"
38/	Laurence MICHELLAND x	28'25"	"
39/	Carole DELABARRE	28'39"	"
40/	Pascal CALVAT x	28'53"	"
41/	Bruno CHARLES x	29'08"	"
42/	Eric FREDOUILLE	29'33"	"
43/	Richard CRESEPEL	29'45"	"
44/	Sandrine MAZEAS x	31'19"	"
45/	Frédéric MAZEAS x	31'31"	"
46/	Philippe MAZEAS x	31'36"	"
47/	Isabelle MENU	32'39"	"
48/	Catherine CHARLES x	33'25"	"
49/	Sylvie ALEX x	33'35"	"
50/	Jean-Pierre GRAND x		disqualifié

Temps mis par l'ouvreur : 14mm 09s.8

Temps pour le levrault : 24mm 07s

Temps pour le lièvre de bronze : 21mm 13s.13

-----

## LEÇON DE CUISINE

### LA GALANTINE DE VOLAILLE AUX PISTACHES

(8-10 personnes)

1. **Ingrédients** : 1 gros poulet de 1,500 à 2 kg, complètement désossé par le volailler (chair, peau et carcasse séparées). **Farce** : 200 g de porc maigre, 200 g de veau, 150 g de lard, 150 g de jambon cuit; 1 verre de cognac (1 dl à 1,5 dl). 2 échalotes, sel, poivre, 1 jaune d'œuf, 50 g de pistaches, 1 boîte de pelures de truffes. 1 grande barde de lard.

**Pour la cuisson** : la carcasse du poulet, 1 pied de veau, 1 os de veau, 1 bouquet garni, 1 oignon, 1 clou de girofle, sel, poivre. **Pour garnir** : gelée en boîte ou en sachet.

2. Coupez 1 blanc de poulet en languettes ainsi que le jambon; disposez le tout dans un plat creux.

3. Arrosez de cognac, assaisonnez et laissez macérer 1 h.

4. Hachez le reste des viandes : chair du poulet, porc, veau et lard, ainsi que les échalotes.

5. Mélangez bien tous les éléments de cette farce, ajoutez les pelures de truffes et le jus de la boîte. Liez le tout avec le jaune d'œuf. D'autre part, préparez un bouillon avec tous les éléments indiqués pour la cuisson, que vous couvrez d'eau.

6. Joignez les pistaches (que vous aurez épluchées après les avoir plongées pendant quelques secondes dans de l'eau bouillante), et le jus de macération des viandes.

7. Sur la peau de la volaille

étalée, mettez une couche de farce, recouvrez de languettes de viande. Étaliez une nouvelle couche de farce et ainsi de suite.

8. Pour plus de facilité, roulez la galantine dans une mince barde de lard.

9. Refermez la peau de la volaille sur la farce et cousez soigneusement.

10. Enfermez la galantine dans une mousseline et ficeliez.

11. Plongez la galantine dans le bouillon frémissant. Laissez cuire doucement pendant 1 h 30.

12. Pour servir, retirez la mousseline et décorez à volonté de gelée hachée et de truffes (facultatif).

### UN DESSERT AUX POMMES

(4 personnes)

**Un reste de pain brioché (4 tranches au minimum). Un verre de lait, 2 œufs, 1 c à soupe de sucre, 1 c à café de cannelle en poudre, 4 pommes, 3 c à soupe de sucre, 60 g de beurre.**

Battez le lait avec les œufs entiers, le sucre et la cannelle. Pelez, épépinez et coupez les pommes en tranches. Faites chauffer le beurre dans une grande poêle et mettez-y les tranches de pain à dorer des deux côtés. Dans une autre poêle, faites dorer les tranches de pommes au beurre également. Saupoudrez-les de sucre et laissez-les un peu caraméliser. Servez les tranches de pain dorées surmontées de tranches de pommes.

### Avec un reste de pain :

#### UN PUDDING AUX ABRICOTS

(8 personnes)

**300 g de reste de pain de mie ou de pain brioché. 1/2 l de lait, une gousse de vanille; 200 g de raisins secs, un petit verre de rhum (facultatif); 4 œufs, 50 g de sucre, 5 c à soupe de marmelade d'abricots, 200 g de fruits confits hachés. Beurre pour le moule. 1 boîte d'abricots au sirop. Angélique à volonté.**

Emiettez le pain. Faites bouillir le lait avec la gousse de vanille et versez-le sur le pain. Laissez-le s'imbiber pendant 1 h. Faites tremper les raisins dans le rhum (ou dans de l'eau tiède) pendant le même temps. Quand le pain a bien absorbé le lait, écrasez-le à la fourchette, ajoutez les œufs battus, le sucre et la marmelade d'abricots. Mélangez bien le tout, puis joignez les raisins égouttés et les fruits confits. Versez le tout dans un moule bien beurré (moule à brioche ou moule à charlotte) et faites cuire à four chaud au bain-marie pendant 1 h. Laissez refroidir avant de démouler. Pour servir, décorez de demi-abricots égouttés et de morceaux d'angélique. Le sirop de la boîte réduit peut être versé sur le pudding. Accompagnez de marmelade d'abricots ou de crème anglaise.

Pour avoir un gâteau plus léger, vous pouvez réserver 2 blancs d'œufs que vous ajouterez, battus en neige, à la pâte.

### SOLUTION DES JEUX

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	A	R	M	S	T	R	O	N	G	V	E	R	N	E
2	G	A	I	A	A	D	A	L	A	I	R	E	P	
3	A	S	S	I	G	N	E	I	T	N	I	F	E	
4	T	S	R	I	N	E	O	M	E	N	I	E		
5	E	M	D	E	P	A	R	L	E					
6	A	C	I	E	R	N	E	L	S	O	N	S		
7	E	R	I	G	N	E	S	S	U	S	I	N	A	
8	E	E	N	A	R	T	R	E	N	E				
9	S	E	L	E	N	O	L	O	G	I	E	A	V	E
10	I	S	E	T	A	U	F	E	M	E	L			
11	M	H	U	I	T	S	U	S						
12	E	M	A	N	I	O	N	S	A	N	A	Z	I	
13	N	O	L	I	S	D	E	G	U	I	Z	O	T	
14	O	L	O	R	O	N	A	N	S	I	L	E		
15	N	E	A	L	O	N	D	I	A	N	A			

## LA GAULE DE LA SEZIA

Lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue en Mairie de CORPS le 9 Février 1980, le compte-rendu financier laisse apparaître un avoir au C.C.P de 8.542,21 F et quitus en est donné au Trésorier.

D'autre part, tous les membres présents approuvent :

- 1 - l'alevinage de la saison écoulée
- 2 - le maintien des jours d'ouverture de pêche à La Sezia soit les Samedis, Dimanches, Lundis et Mercredis.
- 3 - le maintien du concours de la plus grosse truite.
- 4 - le maintien de Mme Joëlle SAMBAIN comme émetteur

M. René FEGE, Président depuis 31 ans ayant annoncé sa décision irrévocable d'abandonner sa fonction pour laisser place à un jeune sociétaire, tous les présents unanimes lui demandent d'occuper la Présidence d'Honneur. De plus, M. Albert REYNIER, Trésorier depuis 35 ans, M. Jean BALMET Secrétaire ayant décidé de quitter aussi leur fonction, un nouveau bureau a été élu qui se compose comme suit :

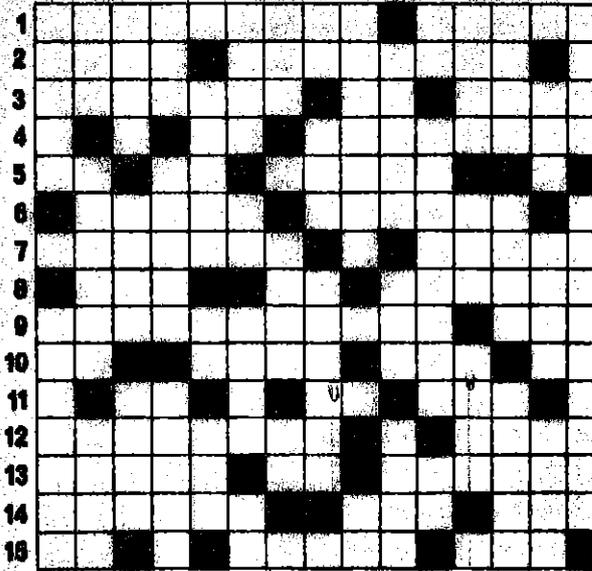
Président d'Honneur : René FEGE  
Président : Roger RIVIERE  
Secrétaire : Patrice PELLISSIER  
Trésorier : Jacques REYMOND  
Membres : Alphonse ABONNEL, Jean BALMET, Marcel BLANC, Paul MAZET,  
Eugène PELLISSIER, Daniel PORCERO, Albert REYNIER, Jean ROVETTO.

Yurons un peu...

**LES MOTS  
CROISÉS**

El conducteur : La terre et la lune

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



**HORIZONTALEMENT**

- 1. Il fut le premier à fouler le sol lunaire. Auteur du roman *Voyage au centre de la Terre*.
- 2. Divinité de la Terre chez les Grecs. Pierre de lune.
- 3. Attribue. Congé phonétique. Il constituerait le noyau de la Terre.
- 4. Rigolé. Fête grecque pour le renouvellement de la Lune.
- 5. Initiales militaires. Remède contre les piqûres. Tel certain journal.
- 6. Alliage. Le vainqueur de Trafalgar.
- 7. Ecarteurs. Fabrique.
- 8. Un à Rotterdam. Initiales de Cour. Auteur de la chanson *Le Soleil et la Lune*.
- 9. Etude de la Lune. Grain de chapelet.
- 10. Sur la Tille. Il a de fortes mâchoires. Farce électro-

- motrice. Article arabe.
- 11. Tête de huron. Donc appris. Préfixe.
- 12. Tirions notre source. Hitlérien.
- 13. Frat. Demi-nourrisson.

- Historien français.
- 14. Gave des Pyrénées. Il nous faut supporter leur poids. Terre entourée.
- 15. Sur la rose. Le jour de la Lune. Ne manque pas de sel.

**VERTICALEMENT**

- 1. Pierre précieuse. Auteur du roman *Le Coup de Lune*.
- 2. Qui a la poll très court. Elles sont dues à l'attraction de la Lune et du Soleil. Autre nom du poisson-lune.
- 3. Peut-être la plus belle fille de la terre. Où brille la Lune. Cercle lumineux qui entoure quelquefois la Lune.
- 4. Capucin. Plein de gravité. Associera.
- 5. Auteur du roman *Le Voyageur sur la Terre*. Eclat. Préfixe.
- 6. Femme du raja. Dieu so-

- laire. Prénom allemand. Phase lunaire.
- 7. Poème. Assaisonné. Complément d'informations.
- 8. Académie. Devant Ning. Telle la Lune d'avril.
- 9. Plateau du massif des Bornes. Préfixe.
- 10. Est formé d'un anneau de terre émergé. Cheveu. Dieu du Feu.
- 11. Six à Rome. Réfléchies. Vieilles habitudes.
- 12. Baigne l'Irlande. A le culot. Pourvu.
- 13. Est parfois sujet aux

- calculs. Pièce d'André Roussin. Auteur de *La terre qui meurt*.
- 14. Indispensable à la couturière. Futur glacier. Auteur de *La Terre*.
- 15. Arme de mousquetaire. La Lune est celui de la Terre.

*solution en page : Cuisine.*

**HUMOUR**



- C'est toi qui t'occupes de la maison !

A.L.I.